



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 107

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, charge de la sante, sur la faiblesse du nombre de tests de depistage audiometriques chez les enfants d'age scolaire. En effet, il est essentiel de developper les tests qualificatifs permettant d'evaluer le niveau d'audition, les troubles instrumentaux, perceptifs et de structuration de la parole et du langage chez les enfants. Or, actuellement, seules les visites medicales generales sont obligatoires pour les enfants scolarises, et il est rare que des tests d'audition soient effectues. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui vont etre prises pour pallier cette carence.

Texte de la réponse

Reponse. - Le depistage audiometrique chez les enfants d'age scolaire est effectuee des la maternelle. Le service de sante scolaire, poursuivant l'action entreprise par le service de la protection maternelle et infantile, realise un bilan de sante complet de tous les enfants, le plus generalement en grande section de maternelle, parfois en cours preparatoire, presque toujours en presence de l'un des parents. Ceux qui presentent des troubles auditifs sont suivis de pres par l'equipe de sante scolaire tout au long de leur scolarite. Par ailleurs, les infirmieres de sante scolaire realisent periodiquement, notamment en classe elementaire et en college, des depistages sensoriels. Chez les adolescents, une attention particuliere est portee aux eleves qui s'orientent vers l'enseignement technique industriel et a ceux qui poursuivent leur scolarite dans les sections professionnelles a risques, notamment auditifs. Ces eleves font l'objet d'une surveillance reguliere, et sont sensibilises a la necessite d'adopter une conduite respectant les regles de securite, notamment le port du casque. Il convient de signaler enfin que le ministere de l'education nationale a mene, durant l'annee scolaire 1986-1987, une campagne d'education a la sante centree sur le theme du bruit et intitulee « oui a l'ouie ». A cette occasion, des documents ont ete diffuses dans les etablisements scolaires du second degre, ainsi qu'un dossier pedagogique.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2136